pleintemps

Parti communiste français
collectif *Activité en direction des retraité-e-s*
06.08.81.19.61-junkerdaniel@hotmail.com

N°51 mars 2017

pour une alternative de progrès social, écologique et démocratique…

La colère des retraité-e-s ne cesse de croître face aux politiques d'austérité, de tout bord, qui rendent la vie de plus en plus difficile pour toutes les générations.

Les retraité-e-s ne supportent plus les inégalités croissantes, les injustices flagrantes. Alors que les grandes fortunes accroissent leur capital, les retraité-e-s et salarié-e-s se débattent dans la pauvreté et la misère, sont confronté-e-s à l'augmentation de leurs dépenses contraintes (alimentation, logement, transports), au recul des services publics.

La fraude et l'évasion fiscale des plus riches prennent des proportions gigantesques. Multinationales et grand patronat bénéficient d'exonération de cotisations sociales, de remises d'impôts pendant que la fiscalité accable toujours plus les retraité-e-s.

Les retraité-e-s en ont assez d'être traité-e-s de nanti-e-s, de privilégié-e-s par rapport à la jeunesse alors qu'elles et ils aspirent à une société pour tous les âges, à une solidarité intergénérationnelle.

Les retraité-e-s veulent vivre en paix et en toute tranquillité et n'acceptent pas que la société devienne de plus en plus violente, le développement des conflits guerriers, du terrorisme, de l'insécurité.

Nous refusons ces reculs de civilisation, nous devons nous unir pour ouvrir une voie nouvelle.

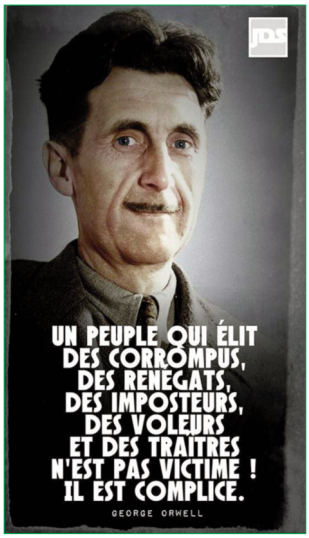

Nous sommes des millions à partager ces préoccupations, ces attentes. Ensemble, il est possible de faire entendre nos exigences, notre volonté de réel changement. Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir un rassemblement des forces politiques de gauche progressiste, seules à proposer des alternatives à la politique actuelle et capables de les concrétiser avec le soutien populaire.

La droite réactionnaire, les sociaux-libéraux n'ont cessé de remettre en cause nos conditions de vie, de retraite, de protection sociale. Les imposteurs Marine Le Pen et Emmanuel Macron, sous des discours trompeurs, visant à opposer les travailleurs, les citoyens, n'ont qu'un but, favoriser la finance.

Un nouveau climat s'est créé, dans le pays, ces dernières semaines, comme en témoigne la marche pour une VIe République.

Cela a été rendu possible par la poussée de la volonté d'unité chez les électeurs de gauche autour de programme de rupture avec les politiques conduites par François Hollande. Une gauche de progrès social, écologique et démocratique peut devenir majoritaire et être présente au second tour de la présidentielle. Forts de notre expérience, de notre capacité à tirer leçon du passé, intervenons, soyons acteurs pour construire un puissant rassemblement populaire et citoyen.

Les retraité-e-s ont besoin d'élu-e-s qui portent leurs exigences. Pour cela, nous appelons à des candidatures de rassemblement des forces de gauche et progressistes lors des élections présidentielle et législatives.

Daniel Junker

DANS CE NUMÉRO

- Perte d'autonomie : de quoi parle-t-on ? page 2
- 100% Sécu : oui c'est possible ! page 3
- Revenu universel : diviser ou rassembler ? page 4

rassemblons-nous

de quoi parle-t-on ?

La perte d'autonomie, qui peut avoir d'autres causes que le vieillissement, peut survenir à toute période de la vie et exige une définition claire. C'est la résultante multifactorielle de situations qui jalonnent la vie de tout individu. Parfois prévisibles, parfois non, elles sont physiques, psychologiques, cognitives, mais aussi matérielles, sociales et familiales, et menacent au maximum la poursuite de l'existence d'une personne, et au minimum la dignité de celle-ci.

Elle rend un individu, au cours de sa vie, dépendant d'autres individus, qui peuvent être des membres de sa famille, des amis ou des voisins (les aidant-e-s naturel-le-s), mais qui sont de plus en plus des professionnels missionnés pour assurer son bien-être dans toutes ses dimensions. Elle n'est en rien un risque en soi, ce qui explique notre rejet de l'assurantiel, mais un état qui justifie la mise en œuvre de moyens et d'expertises divers pour assurer à un individu la poursuite de son existence dans la dignité, à partir d'un développement des solidarités ainsi que des financements et des accompagnements collectifs nécessaires.

Le financement

De toute évidence, des choix de qualité induisent de poser la question du financement de cette politique de l'autonomisation à partir d'un prélèvement sur les richesses créées par le travail. Ce financement n'a de sens que s'il est réellement assuré de manière pérenne et n'est pas tributaire du budget de l'État ou des ressources des familles. Il faut sortir du choix de financements bloqués dans la logique de la soumission à la finance.

Nous posons le principe d'un financement solidaire à 100% par la Sécurité sociale (abrogation de la CASA) et d'un financement public par l'État pour le service public.

Une prise en charge s'ouvrant sur les besoins à venir avec une Sécurité sociale renforcée

La perte d'autonomie doit être traitée de manière globale et non ségrégative pour le vieillissement. Elle nécessite une politique publique articulant prévention, dépistage et prise en charge solidaire avec un droit universel de compensation de la perte d'autonomie. Cela passe par :

- le développement de l'activité physique et intellectuelle, des liens sociaux, une alimentation équilibrée, qui ont des vertus protectrices ; cela renvoie aussi au rôle social des personnes profondément nié dans notre société dominée par la rentabilité financière et les inégalités.
- le remboursement à 100% des dépenses de santé notamment des prothèses dentaires, auditives et des lunettes ; nous considérons que l'assurance maladie doit prendre en charge à 100% la partie soins dans une conception élargie. Il s'agit bien de la santé plus que d'une conception étriquée de la « maladie ».

Un service public du service à la personne

Le service public du service à la personne se décline en plusieurs facettes : développement de la dimension de compensation de la perte d'autonomie des services publics existants, création d'un nouveau service public, mise en place d'un pôle public décentralisé de l'autonomie au niveau départemental, assurant une véritable coordination des politiques publiques de l'autonomisation des personnes.

Le principe de la solidarité intergénérationnelle doit en être le fil conducteur, en lien avec des politiques familiales de santé et de l'emploi dynamiques, un système de retraites permettant de vivre la dernière partie de sa vie dans des conditions dignes.

Claude Chavrot

100% SECU
oui c'est possible !

Les questions de protection sociale et notamment de l'avenir de la sécurité sociale sont entrées dans le débat des prochaines élections. Nombre de candidats proposent de nouvelles mesures d'économie dans la continuité des différentes lois de financement de la sécurité sociale ou de modernisation du système de santé. CELA SUFFIT ! Nous avons besoin d'autres ambitions face aux besoins de santé des citoyens, répondant aux enjeux du vieillissement de la société.

Le PCF propose un remboursement à 100% des soins de santé, intégrant l'ensemble des risques que recouvre la Sécurité sociale, dont la prestation autonomie.

Or, ce 100% implique une organisation différente de notre système de santé. Il apparaît inconcevable de le mettre en place dans le cadre de la médecine libérale actuelle, cela aboutirait à faire dépendre les dépenses de la Sécurité sociale des comportements des professionnels et des prix demandés par l'industrie du médicament ainsi que des producteurs des systèmes de santé (entreprises du secteur de l'optique, industriels de l'imagerie médicale, fabricants d'implants…)

Dans une démarche de médecine de proximité, nous pensons indispensable d'associer le développement ou la création de centre de santé, avec des professionnels de santé salariés, à la défense et à la promotion de l'hôpital public afin qu'ils travaillent ensemble étroitement au maillage territorial d'un bassin de santé. La décision d'implantation de centre de santé ne peut se faire qu'en associant la population à la définition des besoins locaux, notamment au regard de la démographie médicale existante et de son évolution dans les 10 ans. Il y a urgence au moment où les Agences régionales de Santé préparent leur plan de santé pour 2018-2028.

Les centres de santé contribuent à la réduction des inégalités sociales et territoriales en apportant soins et prévention à tous, par le tiers payant intégral, la coordination des soins, l'accompagnement social des patients, la prise en compte de toutes les populations sans discrimination, la proximité. Ils permettent l'accès aux soins non programmés et/ou ambulatoires. Ils constituent une réponse à la désertification médicale ainsi qu'aux aspirations grandissantes des jeunes praticiens souhaitant être salariés et travailler dans une structure collective, déchar- gés des questions de gestion. Les tarifs pratiqués sont ceux du secteur 1, soit sans dépassement d'honoraires (2,8 milliards €) en médecine générale comme en spécialité ou paramédical.

Le 100% Sécu nécessite de transformer la politique du médicament qui actuellement gonfle considérablement les dividendes versés par Sanofi et autres. Le médicament est un élément stratégique de la politique de santé. Toute nation se doit de répondre, en toute transparence, aux besoins en médicaments de sa population.

Face à un système pourri par l'absence de démocratie sanitaire et la recherche exclusive du profit, le PCF revendique la création d'un pôle public du médicament, afin de sortir le médicament du marché capitaliste. La santé est un bien universel, le médicament fait partie intégrante de la demande de soins. L'ensemble du processus permettant la mise à dispositions des médicaments et vaccins doit satisfaire cette conception.

L'industrie pharmaceutique doit respecter des normes d'accès universel et de maitrise par la sécurité sociale des dépenses de médicaments. Des partenariats vertueux, sous contrôle citoyen, doivent permettre le développement de nouvelles recherches dans le secteur public comme privé.

Nous avons besoin d'une vision ample, prospective et démocratique pour instaurer un système de santé répondant aux besoins de santé d'aujourd'hui et demain.

Le 100% Sécu constitue un outil politique indispensable pour y parvenir.

Daniel Blache

REVENU UNIVERSEL
diviser ou rassembler ?

Revenu de base, revenu d'existence, revenu ou allocation universelle correspondent à la même définition « une distribution inconditionnelle, d'un même montant de revenu à l'ensemble des citoyens ».

Il s'agit donc :

- d'un revenu accordé sans condition et notamment sans condition de ressources, sans condition d'emploi ou de recherche d'emploi
- d'un revenu attribué à l'ensemble des citoyens quel que soit leur âge, leur sexe… le fait qu'ils aient ou pas un emploi, qu'ils perçoivent ou non une retraite
- d'un même montant pour tous quelle que soit la qualification de celui qui le perçoit (à la différence du RSA).

Seule exception, les enfants, qui toucheraient un revenu d'un montant inférieur jusqu'à leur passage à l'âge adulte.

Une question en débat qui génère beaucoup d'interrogations

Cet article ne peut toutes les évoquer, mais je voudrais souligner quelques aspects qui me semblent essentiel pour réfléchir à des solutions répondant aux conditions de vie et à la dignité des populations.

Notre génération a toujours considéré que c'est le travail qui était l'organisation de base de la société, qui était l'essence de la socialisation. Certes, le travail est aliénant du fait des mécanismes de l'exploitation capitaliste, mais c'est le travail qui donne les moyens de vivre à la personne, à la famille.

Une société marquée par le progrès technique et scientifique

Progrès scientifique, technique, numérisation, robotisation, etc. libèrent du travail humain du fait de l'accroissement de la productivité. La question : de quelle redistribution avons-nous besoin pour satisfaire les besoins ? Actuellement, il y a appropriation par une minorité de ces progrès qui provoquent chômage, précarité, pauvreté, exil, etc. Alors qu'il y a tant besoin de créer pour répondre aux besoins humains : besoins de logements, de formations, de culture, de loisirs, de repos, etc. Besoin de réduire le temps de travail au quotidien, sur la durée de la vie (âge de la retraite), bref, optimiser le temps libre.

Diviser ou rassembler ?

L'instauration d'un revenu universel ne risque-t-elle pas de s'accompagner d'une coupure sociale entre les actifs en emploi et les autres, survivant grâce à l'appropriation sociale des richesses créés par les premiers avec le risque de l'explosion du « vivre ensemble » ?

C'est pourquoi, aujourd'hui, nous préférons répondre à la crise de la protection sociale et du travail par la sécurisation des parcours professionnels (ce que nous appelons sécurité d'emploi et de formation), l'extension de la définition du salariat, la RTT et la conquête de nouveaux droits d'intervention pour les travailleurs sur l'organisation du travail comme sur la gestion de l'entreprise.

Michel Bruneau

Nom, prénom

Adresse

Mail *signature*

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse…….…….…… euros

Découper et adresser à :
PCF/Collectif *Activité en direction des retraité-e-s*
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

pour recevoir *Plein Temps* par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-e-s* du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombre de lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse *(bulletin ci-contre)* et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.